

A la base de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, on retrouve le nouveau n.g.c.c. *Louis S. St-Laurent*, le brise-glace le plus grand et le plus puissant au monde, et le *Provo Wallis*, un baliseur et ravitailleur de phares qui a été accepté en octobre. On affectera à la même base navale de Dartmouth un immense cotre de recherches et de sauvetage dont la construction vient d'être achevée à Lauzon, (Québec), le n.g.c.c. *Alert*.

Trois navires ayant leur base à Dartmouth quitteront le service actif. Il s'agit du n.g.c.c. *Edward Cornwallis*, bâti en 1949, qui sera placé en réserve, et des n.g.c.c. *Gannet* et *Mink*, deux anciens navires britanniques de débarquement, construits il y a plus de 20 ans, qui avaient été transformés en bateaux de ravitaillement septentrional. Ces deux derniers seront désaffectés.

Le nouveau brise-glace n.g.c.c. *Norman Mcleod Rogers*, qui dessert le golfe, a Québec comme port d'attache. Le n.g.c.c. *C.D. Howe*, construit en 1950 pour la visite médicale annuelle dans l'Arctique, et ayant lui aussi Québec comme port d'attache, sera désaffecté parce que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'en a plus besoin. On disposera également du navire *Auk*, un navire de ravitaillement, semblable au *Gannet*, qui a Québec comme port d'attache.

Le n.g.c.c. *Robert Foulis*, un nouveau baliseur et bateau de travail, a comme base Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et dessert la rivière Saint-Jean. Le dernier bateau-phare en service actif, qui était stationné près des bas-fonds Lurher, non loin de Saint-Jean, a été placé en réserve, parce que ses services ne sont plus requis en raison des nouveaux éléments d'aides à la navigation.

Le n.g.c.c. *Bartlett*, un bateau identique au *Provo Wallis*, sera utilisé comme baliseur à partir de Saint-Jean (Terre-Neuve). Le n.g.c.c. *Montmorency*, un baliseur construit en 1957, sera transféré de Saint-Jean à Parry Sound (Ontario). Il remplacera le n.g.c.c. *Edwards*, un baliseur qui a été construit en 1946 et qui sera désaffecté.

La base Prescott (Ontario) sera pourvue, l'an prochain, d'un brise-glace ravitailleur et baliseur léger présentement en construction.

Le n.g.c.c. *Estevan*, un baliseur construit en 1912 et utilisé sur la côte ouest, est retiré du service.

Par ailleurs, cinq nouveaux canots de sauvetage ayant leur base à terre ont été construits, soit trois pour la côte ouest et deux pour la côte est.

AIDE À L'AVIATION GUYANAISE

L'octroi d'une aide canadienne de 3.1 millions de dollars pour permettre à la Guyane de développer ses services d'aviation civile a été annoncé récemment par l'Agence canadienne de développement international.

Le but principal du nouveau projet de coopération canado-guyanaise est de mettre la *Guyana Airways Corporation*, société d'État guyanaise, en mesure d'augmenter ses possibilités de transport

d'équipement et de matériaux dans l'arrière-pays, de donner à son service de fret une expansion dont le besoin se fait sentir de façon urgente et d'offrir, dans l'ensemble du pays, un service aérien indépendant des conditions atmosphériques.

Une subvention de un million sera consacrée à l'installation de radiophares omni-directionnels à quinze emplacements différents de façon à permettre la navigation aux instruments. A Timehri, aéroport international de la Guyane, les nouvelles installations comprendront un centre de prévisions météorologiques, un système à très haute fréquence et du matériel d'entretien des pistes. Une installation agrandie et modifiée d'atterrissage aux instruments est également prévue. Le projet comprend aussi une assistance de caractère technique pour la formation de contrôleurs d'aérodrome et d'un inspecteur d'aviation civile, ainsi que pour l'établissement, avec l'aide d'experts, de services météorologiques et d'un service d'informations aéronautiques.

Un prêt de développement de 1.7 million de dollars permettra à la *Guyana Airways Corporation* d'acquérir deux avions "Caribou" DeHavilland. Des subventions d'un total de \$400,000 financeront la construction d'un bâtiment comprenant un hangar et des bureaux, ainsi que la fourniture d'un matériel divers nécessaire à une amélioration de l'organisation et de l'administration de la G.A.C. Cette amélioration bénéficiera également d'une assistance technique.

L'aide apportée précédemment par le Canada à l'aviation civile guyanaise comprenait la fourniture de deux appareils "Twin-Otters" à la *Guyana Airways Corporation*.

LES INDIENS ET LE TOURISME

Grâce à leurs talents héréditaires et à leur mode de vie, les Indiens du Canada enrichissent chaque année l'économie du Canada, au chapitre du tourisme, tout en améliorant leur propre condition de vie.

Leur habileté à la chasse et leur connaissance de la faune profitent grandement à plus de 4,000 Indiens qui sont engagés dans les entreprises d'équipement touristique et dans des activités de guides reliées à divers sports, notamment la chasse et la pêche.

Ces activités rapportent plus de trois millions de dollars par année à l'industrie touristique canadienne. Cette somme ne représente pourtant qu'une faible partie de la contribution des Indiens à l'ensemble du tourisme.

Le ministère des Affaires indiennes procure une aide administrative, technique, consultative et financière aux 114 entreprises de fournitures d'équipement et de guides dont les 520 propriétaires et exploitants indiens tirent des bénéfices globaux de \$375,000 par saison. De plus, l'ensemble des services de guides indiens du Canada, qui compte 1,750 personnes, leur rapporte un revenu supplémentaire de \$1,125,000. Il y